

AVIS DE MARCHÉ

Appel d'offres ouvert

Montant supérieur au seuil de 143 000€HT

CCIC/DS/2025-031

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

M. Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse
Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port
20293 Bastia Cedex
Tel : 04.95.54.44.44 – Fax : 04.95.54.44.45

Correspondant :

M. Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse
Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port
20293 Bastia Cedex
Tel : 04.95.54.44.44 – Fax : 04.95.54.44.45

Principale(s) activité(s) du Pouvoir Adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques/activités aéroportuaires et portuaires.

Objet du marché :

La réalisation d'une étude sur l'intégration de l'Intelligence Artificielle générative au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse.

Lieux d'exécution :

Hôtel Consulaire

Durée du marché :

Celle-ci devra être indiquée par le candidat.

Nomenclature Européenne CPV :

75112100-5/Services administratifs relatifs aux projets de développement.
72222000-7/Services d'analyse stratégique et de planification de systèmes ou de technologies de l'information

Caractéristiques principales :

Il s'agit de la réalisation d'une étude stratégique et technique visant à identifier les différentes solutions d'Intelligence Artificielle adaptées aux besoins métiers de la CCI de Corse.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

Mode de passation du marché :

Le marché est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert- définie par les articles L.1 à L.6, et R.2113-3, R.2124-2.1°, R.2161-3.2°, R.2161-4, R.2161-5 du Code de la Commande publique.

Mode de dévolution :

Le Pouvoir Adjudicateur a décidé de déroger à la règle de l'allotissement conformément aux dispositions de l'article L.2113-10 du Code de la Commande Publique, car son objet ne permet l'identification de prestations distinctes.

L'avis concerne un marché public.

Modalités essentielles de financement et de paiement du marché :

- Les articles R.2193-3 à R.2193-53 du Code de la Commande Publique
- Le paiement des acomptes est de 30 jours par virement
- Crédits ouverts aux sections : 101, 102, 120,125, 130, 135, 221, 222, 223, 224, 225, 331, 333, 661, 741 et 742.

Langue dans laquelle les candidatures et les offres doivent être adressées :

Le Français

Unité monétaire utilisée : L'euro

Le dossier de consultation et le règlement de consultation sont à télécharger directement sur le site de la plateforme des Achats de l'Etat via le site de la CCI de Corse (<http://www.cci.corsica/marches-publics/>), dès la mise en ligne de la présente consultation.

Les candidats devront déposer leur réponse sur le site de la plateforme des Achats de l'Etat via le site de la CCI de Corse (<http://www.cci.corsica/marches-publics/>).

Présentation des documents et des renseignements à fournir par le candidat à l'appui de sa candidature : outre DC 1 et DC 2 (à télécharger sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr/>) ou équivalent :

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique et notamment qu'il est en règle au regard des [articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail](#) concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- Tous documents permettant à l'acheteur la vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle du candidat au regard de sa capacité économique et financière, de ses capacités techniques et les moyens et compétences professionnels du candidat conformément à l'article R.2143.5 du Code de la Commande Publique, ainsi que des documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à les engager.
- La présentation d'une liste de références pour des prestations similaires ou équivalentes effectuées au cours des trois dernières années.

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché public en application des dispositions des articles R.2143-5 à R.2143-12 du Code de la Commande Publique, ou qui, le cas échéant après mise en œuvre des dispositions de l'article R.2144-2 du Code de la Commande Publique produisent des dossiers de candidatures ne comportant pas les pièces mentionnées aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du Code de la Commande Publique, ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché.

Date limite de remise des offres :

Le 08 septembre 2025 à 10h.

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :

Les candidatures qui n'ont pas été écartées sont examinées au regard :

- De leurs capacités financières ;
- De leurs capacités techniques ;
- De leurs compétences et moyens professionnelles ;
- De la liste des références pour des prestations similaires ou équivalentes sur les trois dernières années avec des organismes publics ou privés.

CRITERES D'ATTRIBUTION DES OFFRES QUI SONT PRECISEES DANS LE REGLEMENT DE CONSULTATION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations (40%) ;
- Valeur technique (50%) appréciée à l'aune de :
 - La qualité et la pertinence de la méthodologie proposée ;
 - Les étapes de la conduite globale de la mission ;
 - La composition de l'équipe dédiée à la mission ;
- La durée de la mission et engagements en matière de délais et livrables (10%).

Durée de validité des offres :

06 mois (180 jours)

Numéro de référence attribué par le Pouvoir Adjudicateur :

2025-031

Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs et techniques : sur le site de la plateforme des Achats de l'Etat (<http://www.cci.corsica/marches-publics/>)

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Bastia
Chemin Montépiano
20407 Bastia Cedex
Tel :04.95.32.88.66 Fax : 04.95.32.88.55

Services auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal Administratif de Bastia, villa Montépiano, F-20407 Bastia.
E-mail : greffe.ta-bastia@juradm.fr
Tél. (+33) 495328866
Fax (+33) 495323855
Adresse internet : <http://bastia.tribunal-administratif.fr>

ORGANE CHARGE DES PROCEDURES DE MEDIATION :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges, Place Félix-Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE Cedex 06

Précisions concernant le(s) détail(s) d'introduction des recours :

Le Tribunal peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr , dans le cadre :

- D'un référé pré-contractuel prévu aux articles L551-1 à L 551-12 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé avant la signature du contrat,
- D'un référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à L 551-23 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé dans les délais de 31 jours ou de 06 mois en cas d'absence de publicité,
- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique,
- Recours contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1à R.421-7 du C.J.A. et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision par la personne publique

Date d'envoi du présent avis au JOUE : Oui, le 29 juillet 2025

Date d'envoi du présent avis à la publication :

Le 29 juillet 2025